

Dépendance, perte d'autonomie des séniors :

PRÉVOIR informe et sensibilise les internautes

PRÉVOIR, groupe d'assurance spécialisé dans la protection des personnes, enrichit son site, www.prevoir.com, avec des informations clés autour du bien vivre, du bien vieillir, de la prévoyance, etc.

Parmi les premiers sujets abordés : la dépendance et la perte d'autonomie.

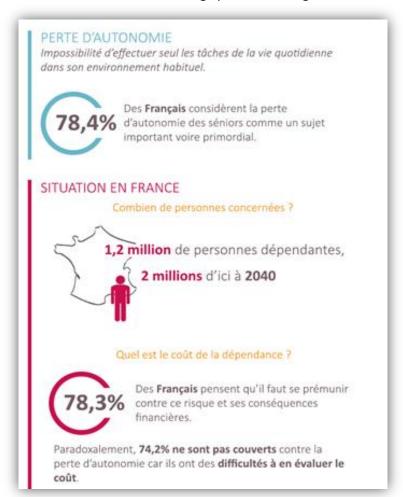
78.4% des Français considèrent la perte d'autonomie des séniors comme un sujet important, voire primordial. Et pour cause : 1,2 million de personnes sont aujourd'hui concernées et on estime que ce chiffre sera presque doublé en 2040.

Préoccupation grandissante pour tous les Français, c'est aussi une préoccupation publique, sociétale et économique, avec un coût estimé à plus de 7 milliards d'euros en reste à charge pour les ménages.

Précurseur en la matière, PRÉVOIR s'est emparé de cette question depuis plus de 30 ans, sensibilisant sa clientèle aux risques d'enchaînements, liés aux conséquences parfois dramatiques des accidents de la vie.

Mieux anticiper ces risques, souvent premières causes de la perte d'autonomie, se protéger, c'est mieux les surmonter et préserver l'équilibre du foyer.

C'est dans le cadre de cette mission d'information et d'accompagnement des foyers les plus vulnérables face aux conséquences des accidents de la vie, ouvriers, employés et artisans, que PRÉVOIR met aujourd'hui en ligne une infographie¹ exclusivement dédiée à la perte d'autonomie.





Mieux vivre demain, dès aujourd'hui

1 Source :

https://www.prevoir.com/nosactualites/dependance-unepreoccupation-grandissante



A propos de PRÉVOIR....

PRÉVOIR est un groupe d'assurance spécialiste de la protection des personnes.

proches et à préparer leur avenir, grâce à des solutions de prévoyance, santé, retraite et épargne.

Avec 1 600 salariés, PRÉVOIR est une entreprise de taille intermédiaire.

En France, son réseau de proximité est présent dans toutes les régions pour conseiller et accompagner ses assurés.

PRÉVOIR s'attache particulièrement à protéger, face aux aléas de la vie, les foyers qui en ont le plus besoin : les ouvriers, les employés, les artisans.

Au total, en 2016, 346 millions d'euros de prestations ont été versés aux assurés de PRÉVOIR.

PRÉVOIR est un groupe familial et indépendant qui a mis la sécurité de ses clients au premier rang de ses priorités.

Sa solidité financière lui permet d'autofinancer sor développement.

Le groupe gère 4 milliards d'euros d'actifs, son chiffre d'affaires consolidé est de près de 585 millions d'euros.

Son actionnariat est stable : son capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à 30 % par les salariés.

La qualité de sa gestion lui vaut une notation stable depuis 10 ans : A- pour les sociétés d'assurance et BBB pour la société holding (notation Standards & Poor's).

Pour plus d'informations : <u>www.prevoir.com</u>